

**NOTE METHODOLOGIQUE (PROVISOIRE)  
POUR LE PROJET  
DE MEMOIRE  
Master Urbanisme et Aménagement (2022)  
Par Louis Dupont**

Cette note est conçue comme un outil de réflexions et de partage. Elle a comme finalité de vous permettre de mettre sur papier votre projet recherche suivant les différentes composantes ou dimensions de la démarche de production de connaissance (ou démarche scientifique). L'objectif est, pour une part, de se familiariser avec le vocabulaire, certains diront le « jargon », qui permet de comprendre la démarche de production de connaissance, via un projet de recherche, et donc une recherche, et donc la réalisation d'un mémoire.

L'examen des différentes étapes de la recherche doit vous permettre de produire un « projet » de recherche. Or qui dit projet, dit aussi projection, car une recherche peut changer, « bifurquer », notamment face à la réalité du terrain ou face à l'information que l'on peut obtenir ou pas. Et, dans certains cas, votre directeur ou directrice pourra vous expliquer en quoi il est réalisable ou pas. Gardez donc à l'esprit que votre projet n'est pas un contrat de travail, un contrat de mariage ou d'achat d'une maison ! Certains éléments seront introduits en classe, d'autres seront abordés par des textes ; enfin, des textes complémentaires vous seront fournis comme référence.

Les objectifs sont donc :

- Maîtriser le vocabulaire de la démarche de recherche pour en comprendre la nature,
- Elaborer en conséquence un projet de recherche. Un modèle vous sera fourni à cet effet.

A) Vocabulaire et compréhension de la démarche de recherche

- 0) **UN SUJET NE "TOMBE PAS DU CIEL", CELA SE CONSTRUIT** à partir d'une démarche qui, d'un point de départ personnel, doit vous amener à reposer votre sujet en termes scientifiques. En d'autres mots, le choix d'un sujet n'a rien de « scientifique », on dit plutôt que c'est **paradigmatique**, que cela a donc à voir avec nos visions du monde, nos positionnements idéologiques, d'expériences passées ou récentes, quelque chose que l'on a vu ou observé, sur lequel on a lu, ou encore quelque chose qu'un.e de vos professeur.es a abordé en classe ou en ZOOM. Autrement dit : « *il n'y a rien de scientifique a priori, et tout ne peut pas l'être* ». C'est le **montage** qui fait science, certain.es parlent de « **bricolage** » (c'est de Lévi-Strauss), les Américains utilisent aussi **design** ; quoi qu'il en soit, c'est une démarche qui mène à une construction. On parle aussi en français de **configuration**.

**Quelle configuration ?** Il n'y a pas un modèle, une manière unique de lier tout cela, l'important est de connaître son point de départ, qui relève d'un choix, et de voir les agencements possibles, qui relèvent aussi d'un choix. Vous partez d'un sujet précis ? D'un domaine ? D'une thématique ? D'un questionnement théorique ? La démarche n'est pas la même et la configuration reste donc à faire. Vous pouvez à ce stade avoir plus d'une configuration, être encore en réflexion. Il s'agit de repérer les sujets que vous interpellent. Essayer de comprendre quels sont vos désirs en sachant qu'ils peuvent être multiples et très différents les uns des autres. Si vous voulez, vous pouvez créer une fiche pour chaque désir et choisir dans un second temps. L'important est d'en faire état.

- 1) **LA POSTURE PERSONNELLE**, c'est le point de départ, **la POSTURE SCIENTIFIQUE**, c'est le point d'arrivée ou d'insertion dans le champ de la recherche ; entre les deux il y a justement la **DEMARCHE DE CONNAISSANCE** qui consiste à transposer, à poser, en termes scientifiques ce que l'on a pensé à part soi. On peut alors parler d'**objet** scientifique ou de recherche, même si le terme de fait pas l'unanimité. Il permet néanmoins de distinguer le sujet comme point de départ personnel de sa transposition dans le monde scientifique.

La posture personnelle est une façon raconter comment vous êtes arrivé à vous intéresser à ce sujet/thème/domaine. Quel questionnement ? Quel évènement ? Quelle expérience ? Quel... Face au champ de la recherche, on part donc inévitablement d'une posture personnelle. Tout l'enjeu d'une recherche et donc d'un projet de recherche est de passer d'une posture personnelle à une posture scientifique. Tout se passe là, on pourrait s'arrêter là, si ce n'était qu'il faut bien passer de l'une à l'autre. La posture personnelle induit un positionnement et, en définitive, une position. Il y a des étapes, comme autant de choix, et de positionnements. C'est une démarche scientifique, qui s'accompagne d'un cheminement personnel. Comment y arriver ?

**Mots-clés** : Un des moyens pour réaliser cette étape est de fonctionner par mots-clés. Comme vous le savez, les articles scientifiques et les ouvrages sont répertoriés par mots-clés : ils facilitent la recherche de sources. Ces mots-clés n'arrivent pas là par hasard, ils font même l'objet d'âpres disputes entre les auteur.es et les éditeurs. L'ordre importe, la formulation aussi. Il s'agit ici de repérer les mots ou expressions qui vous parlent le plus, par rapport à vos intérêts de recherche. Rappelez-vous que chaque mot-clé est susceptible ouvrir les différentes portes dans la tête de vos enseignant.es. Derrière chaque porte un univers de contacts, de références bibliographiques, de réseaux, d'expériences de recherche, à partir desquels vos enseignant.es pourront vous aider. L'idée est de lier les mots-clés et autres idées, concepts, dans un système de relations.

#### **Carte conceptuelle : (ça ressemble à ça)**

<https://www.youtube.com/watch?v=sZJj6DwCqSU>

<https://www.youtube.com/watch?v=C98YgAzpleQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=bOlGx5biqCQ>

<https://www.youtube.com/watch?v=y6VwOhMKcOI>

<https://www.youtube.com/watch?v=8XGOGhli0I0>

#### **5 étapes faciles pour dessiner une carte conceptuelle**

1. Sélectionnez un support de dessin (il y en a plein, voir « conceptual map » sur Internet)
2. Poser un concept/idée/sujet principal ; un point de départ
3. Identifier les concepts/idées/mots connexes
4. Organiser les formes et les lignes (trait plus fort pour lien plus fort)
5. Affiner la carte

C'est un exercice, cela peut aider à y voir plus clair. C'est aussi un point de départ pour une discussion avec un.e enseignant.e ou directeur.trice de mémoire.

- 2) **LE CHAMP DE LA RECHERCHE.** Un sujet, quand il devient objet de recherche, se retrouve inévitablement le champ de la recherche. En fait, il y est déjà, c'est votre recherche qui n'y est pas encore ! Ce « champ » est une étendue, on peut imaginer un genre de ballon difforme qui bouge et où se lient et se distinguent des **sujets** (la robomobilité), des **thématiques** (ou « cluster de sujets » : la mobilité, le changement climatique, l'habitat, les villes nouvelles, etc.), « clusters » qui donnent lieu parfois à des « **domaines d'étude** » : analyse culturelle, études urbaines, aménagement, etc.), pourvoyeurs de concepts, d'approches, d'objets d'études et de problématisations, en lien avec des **disciplines** ; géographie, sociologie, urbanisme. Notons que les sujets et les thématiques sont souvent partagés entre les disciplines : on parle alors d'*interdisciplinarité*, *transdisciplinarité*, d'études *multidisciplinaires* (à définir...).

Notons également que le champ de la recherche dans une société donnée bouge. Il bouge parce que le monde change, il bouge parce que les chercheur.es font des recherches et suscitent des remises en question, ouvrent de nouvelles thématiques, mais aussi, dans certains cas, parce que le politique s'en mêle, pour orienter, pour limiter, pour interdire même. D'où ces débats sur la liberté universitaire !

- 3) **SOURCES ET REFERENCES.** La recherche, à commencer par la construction d'un sujet, se réalise dans un rapport dialectique incessant, entre ce que l'on connaît, ce qui a été écrit, et ce que l'on peut observer ou expérimenter. Il existe bien sûr plusieurs sources d'information, mais il convient au point de départ de distinguer les sources scientifiques, et donc issues de recherches, et

les autres, les journaux par exemple, qui racontent et rendent compte de situations. Votre recherche contiendra inévitablement plusieurs types d'informations, mais au point de départ, il convient de mener des recherches dans les différentes bases de données et de références de nature scientifique. Pourquoi ? Parce que c'est le moyen de prendre la mesure du point d'insertion de votre sujet dans le champ de la recherche : qu'est-ce qui a été écrit sur votre sujet ? On appelle cela communément, « état de l'art ». Bref, quand vous allez voir un.e professeur.e pour lui faire part de votre sujet, on peut parier qu'il/elle vous suggèrera un ouvrage ou deux, puis vous dira de faire une bibliographie. Il y a différents types d'ouvrages scientifiques : 1- certains sont plus théoriques, ils discutent les concepts ou même les théories, 2- certains font état des questions ou problèmes méthodologiques, ou discutent de la pertinence de certaines méthodes, 3- certains constituent des études de cas/terrain, enfin, 4- certains textes sont justement des états de l'art, ils font la revue de ce qui a été écrit et fournissent une bibliographie. L'exercice est nécessaire en soi, mais aussi aide à faire ses propres choix. Notons qu'un article peut comporter chacune de ces dimensions. **En d'autres termes, on s'appuie sur ce qui a été fait, mais on se démarque par son propre montage ou bricolage !**

- 4) **L'ESPACE GEOGRAPHIQUE.** Quoi qu'en disent les sociologues, les sociétés se déploient et se matérialisent dans l'espace, à l'inverse, l'espace n'est pas qu'un réceptacle, ils contribuent au façonnement des sociétés. De quoi est fait l'espace : **des lieux**, des **gens**, des **choses** (la matérialité) et **des choses qui se passent** (des phénomènes). Ces quatre dimensions font l'espace et sont agencées de différentes façons, en recherche, chacune constitue une « entrée », au sens où même si ces dimensions sont toujours là, les chercheur.es focalisent d'abord sur une entrée pour construire leur recherche et la problématisation. On peut par exemple étudier la Bretagne en focalisant sur les Bretons (les gens) ou sur l'espace breton (les lieux), sur l'architecture (la matérialité) ou encore sur le nationalisme ou régionalisme breton (les choses qui se passent). Dans chaque cas, les 4 dimensions sont toujours là, mais la problématisation et les méthodes seront différentes si on privilégie une entrée plutôt qu'une autre. Si on privilégie une entrée par les gens, il faudra certainement une enquête, des entretiens, un questionnaire ; si on privilégie les villes, il faudra d'autres sources d'information.

Vos sujets sont inévitablement à comprendre par rapport aux sciences humaines et sociales, eu égard aux domaines dans lequel vous situez votre recherche. L'idée n'est donc pas d'être obnubilé, au point de départ du moins, par le fait que votre sujet soit "géographique ou non". Rappel : *il n'y a rien de géographique [ou scientifique] a priori, et tout ne peut pas l'être*. Une manière de rappeler qu'une recherche se construit, comme un sujet, qui ne tombe pas du ciel. Toutefois, en géographie, l'on pose que dans l'espace il y a :

- des lieux), qui ont des fonctions et des significations,
  - des choses, soit la matérialité et "naturalité" des lieux
  - des gens (individus, groupes, etc.)
  - des choses qui se passent (les phénomènes)
- (et des concepts pour analyser et interpréter)

Pour paraphraser les bouddhistes, l'on dira que l'on ne peut rentrer par deux portes à la fois, qu'une recherche privilégiera une entrée plutôt qu'une autre, même si toutes ces composantes sont toujours présentes. L'entrée choisie a une grande importance sur le choix des méthodologies, mais aussi sur la problématisation. Le couplage entre ces éléments à partir d'une entrée permet de préciser une problématisation. Il importe ici de voir les configurations possibles.

- 5) **LE CADRE CONCEPTUEL.** Toute recherche comporte un cadre conceptuel. On peut aussi une dimension théorique, ce qui ne veut pas dire une théorie ou une discussion théorique. Les concepts sont des outils pour la pensée, une manière de tamiser l'information et de l'interpréter. Les recherches fondamentales ont généralement comme objectif la validité d'une théorie ou d'un concept à partir d'une analyse de cas, des données, d'information diverse. Toutefois dans la majorité des recherches, ils interviennent en début de la recherche, en lien avec la problématisation. L'identité est par exemple un concept, si on travaille sur l'identité bretonne, il faudra bien au préalable définir ce qu'est l'identité. On parle alors d'un concept opératoire, un concept qui aiguillonne la recherche et donc ici la quête d'information. D'autres concepts interviennent au moment de l'analyse et de l'interprétation.

- 6) **METHODOLOGIE ET METHODE (S) : ne pas confondre.** La méthodologie, c'est une procédure, une démarche, comprenant des étapes comme autant de choix à faire, autant de réponses à donner aux questions qui se posent dans une recherche. Méthodologie ou démarche de production de connaissance, c'est la même chose. La confusion entre les deux termes vient du fait que dans la culture générale on se réfère à la « méthode scientifique » : observations, hypothèses, expérimentation, etc., bref, plusieurs étapes, donc une méthodologie. Qu'est-ce qu'une méthode, alors ? **Les méthodes sont des moyens d'aller chercher de l'information, des données, de nature qualitative ou quantitative.** Elles sont nombreuses et variées. Nous verrons les plus importantes.
- 7) **METHODES QUALITATIVES, METHODES QUANTITATIVES : quelle différence ?** On le devine aisément, les méthodes qualitatives ont rapport aux « mots », les méthodes quantitatives, aux chiffres. Certain.es les opposent, mais elles sont souvent complémentaires dans une recherche, d'autant que la différence entre les deux n'est pas toujours aussi nette. Après tout, les mots peuvent être comptés, et les chiffres, qui n'ont pas la faculté de parler, doivent être interprétés. **Comment choisir ?** Cela dépend bien sûr de votre sujet, et donc de sa construction comme objet scientifique, mais aussi de votre **approche** (?), de votre **entrée** (?), de votre **problématisation** (?) ; on y revendra.

Le monde se décrit et s'interprète par des chiffres et des mots. Il y a donc des méthodes qui permettent d'aller chercher des données quantitatives, d'autres qui permettent d'aller chercher de l'information qualitative. Ex. méthode ethnographique, entretiens, entretiens aux acteur.es institutionnel.les, photo-élicitations, cartes mentales, focus group, entretiens semi-directives, questionnaire, parcours commenté, agenda, carnet de notes, storyboard, histoire de vie, recherche d'archive, statistiques du ministère de finances, approche visuelle, approche intersectionnelle, coproduction de la recherche avec les acteur.es, etc.

- 8) **TECHNIQUES D'ENQUETE. Les entretiens, les questionnaires (voir moodle).**
- 9) **LE TERRAIN/ETUDE D'UN CAS.** La pratique du terrain est commune à plusieurs disciplines et domaines de recherche. En géographie, par exemple, il a longtemps constitué le critère ultime de scientificité d'une recherche. Aujourd'hui, on peut considérer le « terrain » comme une méthode, au sens où il est un moyen d'aller chercher de l'information. Il existe plusieurs manières de faire du terrain, on verra les plus importantes et familières des études urbaines : **carnet de terrain, parcours commentés, observations**, etc.

Il s'agit de chercher, de projeter ses intérêts dans un contexte spécifique, de les visualiser. Vous pouvez partir d'une zone qui vous intéresse, un pays, une ville ou directement d'une situation/espace/lieu qui attire votre attention et qui est susceptible de devenir un cas d'étude.

**Quel cas/terrain ?** Ex. Algérie, Tunis, Paris, New York, Manhattan, Russie, Rennes, Rome, Chine, Guadeloupe, DOP, Caracas, l'usine Tettamanzi de Milan, le musée du Quay Branly, le quartier du marais à Paris, les boulangeries, coopérative d'agriculteur, le festival de St Die, le parc du Beau Soleil, les livres de Jules Vernes, les carnets de Isabelle Eberhardt, la colonie éco-industrielle postcapitaliste de Calafou-Barcelone, etc.

**Accès au terrain/faisabilité.** Il s'agit de réfléchir à l'accès au terrain, s'il existe déjà ou si au contraire il faut le faire ; et à la manière dont vous comptez vous orienter dans ce sens. Il faut tenir compte de la durée limitée de la période de préparation au mémoire et à la recherche de terrain et des conditions matérielles (disponibilités économiques et de temps, durée du terrain, etc.).

- 10) **REFLEXIVITE/OBJECTIVITE, POSITIONNEMENT ET PROBLEMATISATION.** Connaissance et état du rapport du chercheur avec le sujet choisi et son impact sur les choix à faire : aime/n'aime pas ? Intérieur/extérieur ? Jugement scientifique vs jugement personnel ? Quel rapport aux enquêté.es ? La réflexivité remplace l'objectivité, elle permet du reste une plus grande objectivité. On pose simplement que la position du chercheur face aux enquêté.es et au terrain a une influence sur la cueillette d'information, plus particulièrement qualitative, mais aussi sur l'interprétation. Elle n'a pas le même impact dans toutes les recherches, mais elle implique la personne, le Breton et le non-Breton étudiant la Bretagne, et parfois le corps (la langue, la culture,

etc.) du chercheur.e. La réflexivité permet de même de mieux poser sa recherche en lien avec une action citoyenne ou militante.

Problématique et problématisation peuvent désigner la même chose, en gros une façon de poser un problème dans une démarche de recherche. Mais la problématique, notamment dans la dissertation, se résume souvent à un questionnement qui prend la forme d'une série de questions. La problématique appelle un exposé, la problématisation appelle une recherche. Se trouvent certes à l'origine d'une recherche des questions, un questionnement, mais la problématisation est en quelque sorte une construction en résonance d'abord avec l'entrée choisie, l'approche, la situation et le contexte, le cadre conceptuel. Par exemple, se pencher sur l'identité bretonne dans une approche historique n'entraîne pas la même problématisation que si l'on choisit une approche spatiale. Le contexte joue de la même façon : le contexte urbain n'a pas le même effet ni n'entraîne les mêmes actions que dans l'espace rural, par exemple. La recherche part souvent de questions, d'un questionnement, qui entraîne une problématique, si l'on veut, accompagné parfois d'hypothèses, comme autant de réponses possibles, alors que la problématisation prend forme au fur et à mesure de la recherche. Elle prend en compte alors un questionnement général et des questions particulières.

- 11) **LES APPROCHES.** Une approche est une manière d'aborder un sujet ou un problème de recherche. Elle est aussi une façon de caractériser un domaine de recherche, comme l'est par exemple l'approche culturelle en géographie. Il y a deux types d'approches : les approches disciplinaires et les approches dites interdisciplinaires.

Les approches disciplinaires sont nombreuses et variées, alors que certaines, classiques, sont constamment renouvelées. Une approche disciplinaire, comme l'approche culturelle, est une façon de concevoir la discipline géographique. L'approche culturelle est à l'origine des multiples approches, en ce sens les approches font partie des choix méthodologiques, elles dépendent des positionnements épistémologiques et paradigmatiques des chercheur.es, de leur engagement, ainsi que de possibles convergences interdisciplinaires sur certains sujets. Les approches se conçoivent comme un regard et une projection, elles ont un impact sur les positions de recherche, sur la problématisation et sur le choix des méthodes. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, les approches disciplinaires en géographie peuvent être regroupées suivant différentes dimensions/projections.

#### **Tableau des approches disciplinaires en géographie**

- 1- Dimension spatiale : approches spatiales ; approches territoriales ; approches régionales (locales) ; approches multiscalaires (changement d'échelle, articulation des échelles) ; approches territoriales et scalaires ; approches internationales (nationales), approches globales/locales (globalisation).
- 2- Dimensions temporelles : approches diachroniques (géohistoire/géographie historique) ; approche synchronique (analyse spatiale, structures spatiales).
- 3- Dimensions interdisciplinaires : approches politiques et sociales (Sierra 2009) ; approches culturelles ; approches sociales ; approches ethnographiques, approches économiques, etc.
- 4- Dimensions méthodologiques : approches verticales (étude de cas), approches comparatives (deux cas) ; approches horizontales (comparaisons sur certains points en contexte, ou hors contexte) ; approches exploratoires.
- 5- Dimensions épistémologiques : approches critiques ; approches théoriques ; approches pédagogiques ; approches systémiques ; approches fonctionnelles.
- 6- Dimensions militantes.

#### **12) INTERPRETATION/COMPREHENSION/ANALYSE**

La mise en contexte a un impact sur la problématisation et les pistes de recherches. Je rappelle que nous sommes dans une démarche de compréhension pas d'explication. On analyse et interprète les résultats obtenus, les données qualitatives et quantitatives, les hypothèses ne sont pas là pour être "prouvées", ce sont des pistes qui orientent la recherche, donnent une indication des informations qu'il faudra aller chercher. Du reste, quand la recherche d'information a été réalisée, l'analyse permet alors d'avancer des interprétations, qu'il faut démontrer et argumenter, ce que l'on appellera alors des

hypothèses interprétatives. Les "hypothèses" dans la démarche de recherche en sciences humaines et sociales se modifient constamment et elles se précisent généralement en fin de recherche. Inutile donc de penser en termes positivistes ; je répète, les hypothèses ne sont pas là pour être prouvées, comme en sciences dites dures, ce sont des pistes. La compréhension permet d'une façon de comprendre le cas particulier, en fonction des informations, mais aussi de donner une portée générale, ou du moins d'ouvrir sur un questionnement plus large (qui peut être théorique ou renvoyer à un concept, mais pas nécessairement).